

2 388 000 euros pour le CHRO M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, était intervenu auprès de Mme Elisabeth GUIGOU, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, et de M. Bernard KOUCHNER, Ministre délégué à la Santé, pour leur demander d'attribuer au Centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO) les crédits d'investissement qui étaient nécessaires pour financer plusieurs opérations inscrites dans le cadre du Contrat d'objectif et de moyens concernant cet établissement.

En réponse à ses interventions, M. Jean-Pierre SUEUR a reçu une lettre du 30 avril 2002 de Mme Elisabeth GUIGOU, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, par laquelle elle l'informe qu'elle a décidé d'allouer au CHRO des crédits pour un montant de 2 388 0000 €, au titre du Fonds d'investissement et de modernisation des hôpitaux (FIMHO).

Pour voir la lettre d'Elisabeth Guigou, cliquez ci-dessous (143.73 Ko)

[Télécharger le fichier](#)

Thème : Textes sur Orléans